

Procès-verbal de chantier du lundi 19 novembre 2012

n° 10

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE

LUNDI 26 NOVEMBRE 2012 À 14H00

Légendes : P = présent / R = retard / A = absent / E = excusé (exemple : R3 = 3 retards)

intervenants	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
Maîtrise d'Ouvrage	<b>CONSEIL GENERAL DES ARDENNES</b> hôtel du département 08011 charleville-mézières mail : <a href="mailto:sabrina.devaux@cg08.fr">sabrina.devaux@cg08.fr</a>	Francis LAFFORET Christian LEROY Sabrina DEVAUX	03 24 59 60 49	03 24 59 60 25	P	
	<b>SIVU Canton d'Attigny</b> 1, place charlemagne – 08130 attigny mail : <a href="mailto:mairie-d-attigny@wanadoo.fr">mairie-d-attigny@wanadoo.fr</a>	Noël BOURGEOIS Remi POSTEAUX M. SCHMINKE	03 24 71 20 68	03 24 71 94 00	P P	
Maîtrise d'Oeuvre	<b>JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES</b> 219, boulevard charles arnould – 51100 reims mail : <a href="mailto:architectes@jeanphilippe-thomas.com">architectes@jeanphilippe-thomas.com</a>	Jean-Philippe THOMAS Jean-Louis LECLERCQ Katia DROUOT	03 26 404 405	03 26 402 401	P P	
Architecte associé	<b>ANSELME PASCUAL</b> 2, rue de condé – 08400 vouziers mail : <a href="mailto:anselme.pascual@wanadoo.fr">anselme.pascual@wanadoo.fr</a>	Anselme PASCUAL	03 24 71 72 02	03 24 71 76 00		
Bureau d'études TCE	<b>EGIS Grand Est</b> 21, rue de courcelles – 51100 reims mail : <a href="mailto:fabrice.haraux@egis.fr">fabrice.haraux@egis.fr</a>	Denis HEILI Fabrice HARAUX	03 26 77 38 18	03 26 77 38 19	P	
Bureau d'études HQE	<b>TERAO</b> 21, rue du paradis 75010 paris mail : <a href="mailto:bcastelli@terao.fr">bcastelli@terao.fr</a>	Bianca CASTELLI	01 42 46 06 63	01 42 46 01 20		
Bureau d'études Paysagistes	<b>TERRITOIRES</b> 22, rue mégevand – 25000 besançon mail : <a href="mailto:info@territoirespaysagistes.com">info@territoirespaysagistes.com</a>	Etienne VOIRIOT	03 81 82 06 66	03 81 82 08 09		
Bureau d'études Acoustique	<b>ECHOLOGOS</b> 16, rue du général de gaulle 51400 – livry-louvercy mail : <a href="mailto:reims@echologos.com">reims@echologos.com</a>	Dominique NOEL	03 26 66 12 58			
Bureau d'études Restauration	<b>MCI THERMIQUES</b> parc d'affaires reims champigny – bâtiment C Allée jean-marie amelin – 51370 champigny mail : <a href="mailto:info@mci-thermiques.com">info@mci-thermiques.com</a>	Christophe BALLAND	03 26 49 03 23	03 26 49 03 65		
OPC	<b>TCA</b> 1 bis, rue maurice hollandaise – zone farman bâtiment D – 1 <sup>er</sup> étage – 51100 reims mail : <a href="mailto:tcaing@wanadoo.fr">tcaing@wanadoo.fr</a>	Thierry LAPOINTE Jérôme HANNION	03 26 82 16 16	03 26 82 79 11	P	
Bureau de contrôle	<b>APAVE</b> 5, rue clément ader – bp 132 – 51685 reims cedex 2 mail : <a href="mailto:kevin.pillant@apave.com">kevin.pillant@apave.com</a>	Kevin PILLANT	03 26 84 38 00	03 26 84 38 26		
Coordinateur SPS	<b>APAVE</b> 5, rue clément ader – bp 132 – 51685 reims cedex 2 mail : <a href="mailto:eric.benoit@apave.com">eric.benoit@apave.com</a>	Eric BENOIT	03 26 84 38 00	03 26 84 38 26	P	

entreprises	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
01 vrd / terrassement	<b>EUROVIA</b> zi de glaire – bp 50334 - 08203 sedan cedex mail : <a href="mailto:eric.robert@eurovia.com">eric.robert@eurovia.com</a> <a href="mailto:mario.messina@eurovia.com">mario.messina@eurovia.com</a>	Eric ROBERT Mario MESSINA Paolo ATTINA	06 14 66 93 42 06 21 19 30 48	03 24 29 46 56	P P	C
	<b>URANO</b> mail : <a href="mailto:patrice.paquot@urano.fr">patrice.paquot@urano.fr</a> <a href="mailto:sabine.lhuillier@urano.fr">sabine.lhuillier@urano.fr</a>	Patrice PAQUOT	06 23 01 95 05		P	
02 gros-œuvre	<b>EIFFAGE CONSTRUCTION</b> 19, rue clément ader – cs 90002 51685 reims cedex 2 mail : <a href="mailto:nicolas.lazzaroni@eiffage.com">nicolas.lazzaroni@eiffage.com</a> <a href="mailto:mokhtare.benyahia@eiffage.com">mokhtare.benyahia@eiffage.com</a>	Nicolas LAZZARONI Mokhtare BENYAHIA M. BIASON J. LOIACONO	03 26 82 82 35	03 26 82 82 36	P	C
03 charpente structure bois	<b>GOUDALLE CHARPENTE</b> 50, route principale – 62650 preures mail : <a href="mailto:goudalle.charpente@hep.fr">goudalle.charpente@hep.fr</a>	José GOUDALLE Mickaël CAUX Laurent FEUTRY	03 21 90 98 98	03 21 90 99 00	P	
04 couverture / bardage étanchéité	<b>SOPREMA ENTREPRISES</b> 19, rue gabriel voisin – bp 338 – 51688 reims cd 2 mail : <a href="mailto:aternant@soprema.fr">aternant@soprema.fr</a>	Alexandre TERNANT M. VERGER M. SAC	03 26 87 92 92 06 85 22 72 43	03 26 85 33 58		
05 isolation par l'extérieure bardage bois	mail :					
06 menuiseries extérieures bois alu / aluminium	mail :					
07 serrurerie	<b>FRECHIN</b> zone de l'étoile – 08300 rethel mail : <a href="mailto:frechin.sa@orange.fr">frechin.sa@orange.fr</a>	Caroline FRECHIN	03 24 38 44 53	03 24 38 36 20		1



08 menuiseries intérieures	<i>mail :</i>						
09 faux-plafonds	<b>FAÇON PLATRE</b>	Alexandre LEMAIRE	03 24 27 64 05	03 24 40 11 39	<b>A</b>	2	<b>C</b>
10 cloisons / doublages	201, rue des ourliquettes 08330 vrigne-au-bois <i>mail : faconplatre@aol.com</i>						
11 chauffage / ventilation plomberie / sanitaires	<i>mail :</i>						
12 production de chaleur	<b>COFELY</b> 9 bis, rue wailly 08000 charleville-mézières <i>mail : lysian.picot@cofely-gdfsuez.com</i>	Lysian PICOT	03 24 37 84 44	03 24 57 55 69			<b>C</b>
13 électricité / courants forts – faibles	<b>IBA</b> 541, route de perthes – bp 25 08300 sault-les-rethel <i>mail : n.tuot@ibafrance.fr</i>	Nicolas TUOT Damien DEMOULIN	03 24 38 02 48	03 24 38 08 59	<b>P</b>		<b>C</b>
14 peinture	<b>LAGARDE &amp; MEREGNANI</b> 74, rue vernouillet – bp 126 – 51055 reims cedex <i>mail : reims@lagardemeregnani.fr</i>	Olivier BAN	03 26 88 55 09	03 26 40 05 19			
15 revêtements sols souples	<i>mail :</i>						
16 revêtements sols durs	<i>mail :</i>						
17 équipements cuisine	<b>SEREC</b> za du moutier – 9, rue de la fosse chenevière 51390 gueux <i>mail : serec@wanadoo.fr</i>	Dominique URLY M. PEREZ	03 26 40 32 40 06 08 62 76 00	03 26 40 12 87		2	
18 ascenseur	<b>SCHINDLER</b> zi farman – 7, rue robert fulton – 51100 reims <i>mail : crin.agencesest@fr.schindler.com xavier.gantier@fr.schindler.com beatrice.ladeville@fr.schindler.com</i>	Olivier LITAISE Xavier GANTIER	03 26 79 02 68 06 86 42 76 58 06 80 99 43 38	03 26 09 14 03			
19 espaces verts	<b>DEHAYE</b> 1, rue de la poterie 08000 prix-les-mézières <i>mail : jm.dehaye@wanadoo.fr</i>	Jean Michel DEHAYE Jérôme THIEL	03 24 33 25 25	03 24 33 86 07			
20 clôtures							
21 équipements sportifs	<b>NOUANSPOORT</b> route de valençay – bp 1 37460 nouans-les-fontaines <i>mail : ac.fm@orange.fr</i>	François MALGLAVE	02 47 92 62 32 06 86 75 11 87	02 47 92 79 49	<b>P</b>	4	

concessionnaires	responsables	téléphone	fax	présent	pénalité	convoqué
<b>Electricité</b>	<b>ErdF</b> 5, rue gervaise 08013 charleville-mézières <i>mail : ipreseau08@erdf-grdf.fr marco.pozzobon@erdf-grdf.fr stephane.allain@erdf.fr</i>	M. ALLAIN M. LAMY M. FOURNIER M. POZZOBON M. ALLAIN	03 24 59 51 28 03 24 38 88 01 06 63 46 40 66	03 24 59 50 12	<b>P</b>	
<b>Téléphone</b>	<b>France télécom</b> 49, avenue léon bourgeois 08000 charleville-mézières <i>mail : patrick.daras@orange.com</i>	Patrick DARAS	06 73 98 93 17 06 77 02 58 78			
<b>Eau potable</b>	<b>Syndicat d'électrification et des eaux du sud-est des ardennes</b> 2, hameau de lamdennes – 08400 ballay <i>mail : sophie.braquet010@syndicats-ballay.fr</i>	Sophie BRAQUET Yannick AMAR	03 24 71 61 91	03 24 71 97 00		
<b>Eaux Usées</b>	<b>Mairie d'Attigny</b> 1, place charlemagne – 08130 attigny	Noël BOURGEOIS	03 24 71 20 68	03 24 71 94 00		
<b>FDEA</b>	<b>FDEA</b> ZAC de la poterie 08000 prix les mézières	M. LALLOUETTE			<b>P</b>	

## GÉNÉRALITÉS

Tout procès-verbal de réunion, resté sans remarque avant réception du suivant, est réputé accepté par tous les intervenants. Toute mise au point citée dans un compte-rendu de chantier est comprise dans le marché de base. Seul un ordre de service peut entraîner des travaux supplémentaires ou à ne pas faire.

### RENDEZ-VOUS DE CHANTIER

Les rendez-vous de chantier auront lieu les LUNDI à 14h00 précise à la mairie d'ATTIGNY.

Par respect de tous, l'utilisation du téléphone portable est interdite en réunion de chantier (pénalité de 50 € HT par infraction).

### PÉNALITÉS D'ABSENCE A REUNION DE CHANTIER

Retard de plus de 30 minutes

100 €

Absence aux réunions de chantier

150 € par absence



**PÉNALITÉS DE RETARD DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX**

Pénalité pour retard dans l'exécution des travaux de 100 € par jour calendaire

**PENALITE DE RETARD DANS LA REMISE DE DOCUMENT**

Retard dans le repliement des installations de chantier 80 € par jour calendaire  
 Retard pour remise de documents après exécution 500 € par semaine  
 Retard de remise de documents en période de préparation 300 € par jour calendaire

**AUTRES PÉNALITÉS DE RETARD**

Retard dans la levée des réserves 500 € par jour calendaire  
 Non respect des règles de sécurité et d'hygiène 500 € par jour calendaire  
 Sous-traitant non déclaré 750 €  
 Lutte contre le travail illégal 10% du montant du marché

**SITUATION DE TRAVAUX MENSUELLE**

**A ENVOYER le 30 du mois**, datée du 30 ou 31 du mois concerné, par voie postale à JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES en **5 exemplaires** avec en destinataire :

**CONSEIL GENERAL DES ARDENNES**  
**hôtel du département – 08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**

*Si l'entreprise souhaite un retour de sa situation, celle-ci doit fournir une enveloppe avec son adresse, **enveloppe timbrée obligatoire**.*

*Les situations sont établies avec le bordereau marché, **auquel sont ajoutées 2 colonnes (une colonne pourcentage du mois, l'autre colonne pourcentage cumulé)**.*

**Aucune situation ne sera contrôlée si elle n'est pas conforme à cette demande.**

**GARANTIE A PREMIÈRE DEMANDE**

L'original des GAPD doit être transmis à JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES.

**ASSURANCES / QUALIFICATIONS**

Ces documents sont à nous transmettre en 2 exemplaires et à renouveler en 2013.

**TRANSMISSION DES DOCUMENTS VERS JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

*Tous vos documents doivent être transmis par voie postale en support papier et non par mail ou fax.*

*Non réceptionné par courrier, ces documents sont irrecevables.*

- 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES,
- 2 exemplaires aux bureaux d'études concernés,
- 1 copie du bordereau d'envoi au Maître d'Ouvrage et à l'OPC : TCA.

**TRANSMISSION DES DOCUMENTS VERS APAVE BUREAU DE CONTRÔLE**

*Tous vos documents doivent être transmis par voie postale en support papier et non par mail ou fax.*

*Non réceptionné par courrier, ces documents sont irrecevables.*

- 1 exemplaire à APAVE,
- 1 copie du bordereau d'envoi au Maître d'Ouvrage et à l'OPC TCA.

**GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIER ET FERMETURE DU CHANTIER**

Le BET HQE TERA0 précise les points suivants :

**DÉCHETS** : valorisation des emballages des produits à 100%, valorisation des déchets du chantier à 40% minimum.

**STOCKAGE DES DÉCHETS** : mise en place sur site de 5 bennes minimum.

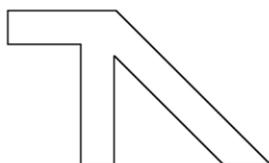
Les déchets dangereux seront à stocker en enceinte spécifique étanche.

**TOUTES ENTREPRISES** : DOCUMENTS A TRANSMETTRE AU BET TERA0 sous 1 mois :

- 1) Estimation de vos déchets.
- 2) Type de traitement appliqué à vos différents déchets.  
Pendant la durée d'intervention sur le site pour chaque entreprise.
- 3) Bordereau de suivi de chantier mensuel.

**LOT GROS-ŒUVRE**

- 1) Installation de la zone de tri.
- 2) Compteurs sur les consommations d'énergie du chantier avec relevé mensuel.
- 3) Moyens pour assurer la sortie du chantier sans provoquer de salissures de la voie publique.
- 4) Toutes réservations réalisées avec d'autres matériaux que le polystyrène.



**SOUS-TRAITANCE**

Les entreprises ayant des sous-traitants, sont priées de le faire savoir au Maître d'Ouvrage, au Maître d'Oeuvre et au SPS. Elles devront faire approuver leur dossier dans les 21 jours précédant l'intervention des sous-traitants.

Toute entreprise non déclarée sera **expulsée et les règlements bloqués**.

Chaque sous-traitant devra transmettre un PPSPS au coordonnateur SPS.

Toute déclaration devra être rédigée avec le formulaire DC13.

Pénalité pour découverte d'un sous-traitant non déclaré 750 €

**PLANNING**

PLANNING CONTRACTUEL :

Démarrage selon **Ordre de Service n°1** du 13 septembre 2012.

**MAITRISE D'OUVRAGE**

*Modifications sur DCE*

GYMNASE :

Suppression du rideau de séparation.

Terrains de sports :

7 terrains de badminton. Équipements prévus avec des poteaux sur roulettes et non ancrés au sol.

Contrôle d'accès sur accès extérieur circulation, circulation/salle d'évolution, salle d'évolution depuis extérieur supprimer.

COLLÈGE :

Rez-de-jardin : Modification des réserves de sciences (regroupés).

Toutes salles d'enseignement : la hauteur en pied de tableau demander est de 0m 95, soit une hauteur libre sous goutte électrique de 0m 82.

CONCESSIONNAIRE :

Demande à FRANCE TELECOM.

Fait

Demande à ERDF à réaliser.

Demande pour l'AEP.

Fait

**MAITRISE D'ŒUVRE**

**JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

Demande de PANNEAU DE CHANTIER de la Maîtrise d'Ouvrage

Celui-ci sera transmis cette semaine.

**ANSELME PASCUAL**

*Mission DET : suivi de chantier.*

**EGIS GRAND EST**

*Mission EXE / synthèse : pour les lots 01 Vrd/terrassement, 02 Gros-Œuvre, 03 Charpente/structure bois, 11a CVC, 11b Plomberie/sanitaires, 12 Production de chaleur, 13 Électricité/courants forts et faibles, 18 Ascenseur.*

*Mission DET.*

*Mission SSI.*

- *Faire la liste des plans EXE pour tous les lots concernés.*

- *Liste des personnes du BET s'occupant des différents lots :*

- *Lot VRD : M. CLAIS : laurent.clais@egis.fr*
- *Lot GO : M. PLANTIÉL, arnaud.plantier@egis.fr*  
*Mme BUCHER : carole.bucher@egis.fr*
- *Lot Chauffage Ventilation et production de chaleur – Ascenseur :*  
*M. SADION : patrice.sadion@egis.fr*  
*M. PREVIDI : jonathan.previdi@egis.fr*
- *Lot Plomberie : M. LION : jacky.lion@egis.fr*
- *Lot Electricité : M. BAECHLER : christophe.baechler@egis.fr*

*Tous les documents sont à transmettre à M. HARAUX en 2 exemplaires avec 1 exemplaire en format PDF et DWG.*

**COLLEGE**

Rez-de-jardin : le plan modificatif salles de sciences/réserves est validé par le Maître d'Ouvrage. En conséquence, plan à modifier le 20-11-12.

Mettre à jour le plan et à diffuser à EIFFAGE.



Plan et documents transmis :

- Mettre le plan à jour des bassins suite à la modification et à l'extension future du collège = Eléments à transmettre à EUROVIA pour le 05-11-12 au plus tard. Transmis à APAVE.
  - Gymnase = Plan EXE gros œuvre à transmettre pour le 12-11-12.
  - Collège = Plan EXE gros œuvre à transmettre.
- VRD
- Valider éléments d'EUROVIA sans délai.
  - Matériaux de remblais + géotextile

**RAPPEL**

Fait  
Validé

**TERAO**

Mission DET : traitement des déchets.  
Transmettre aux entreprises vos fiches types concernant vos demandes quantitatives de déchets et les modes de retraitements.

**RAPPEL**

**TERRITOIRES**

Mission EXE / synthèse : lots 19 Plantations et 20 Espaces Verts.  
Mission DET

**ECHOLOGOS**

Mission DET.  
Donner avis sur mail SOPREMA (Calcul acoustique).

Le 08/11/12, j'ai donné mon accord pour qu'un calcul avec STIFF soit fourni à la place d'un PV. Au 20/11/12, je n'ai pas reçu ce calcul.

**MCI THERMIQUES**

Mission EXE / synthèse : lot 17 Équipements de cuisine.  
Mission DET.

**BUREAU DE CONTROLE APAVE**

Transmettre avis sur plans de SOPREMA (Descente EP, Plans du Gymnase).  
Transmettre avis sur plans EUROVIA (Plan des bassins).

**RAPPEL**

**ENTREPRISES**

**INFORMATION TOUTES ENTREPRISES**

**CHANTIER HQE**

Rappel des cibles de la Haute Qualité Environnementale (détail dans les généralités du CCTP).

CIBLE 1	Performant	CIBLE 6	Base	CIBLE 11	Base
CIBLE 2	Base	CIBLE 7	Très Performant	CIBLE 12	Base
CIBLE 3	Performant	CIBLE 8	Base	CIBLE 13	Base
CIBLE 4	Très Performant	CIBLE 9	Base	CIBLE 14	Base
CIBLE 5	Très Performant	CIBLE 10	Base		

**01 vrd / terrassement EUROVIA/URANO**

<b>PÉNALITÉS</b>	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

**OPC**

**ÉTUDES :**

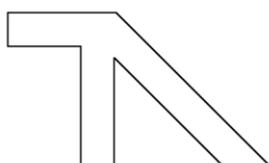
- \* Observations EGIS
- \* Plans de terrassement. A mettre à jour. Fait, à transmettre en format papier à APAVE
- \* Plan des réseaux extérieurs. Transmis.
- \* Le Syndicat des eaux vous transmet les dimensions du regard de raccordement. En attente.
- \* Répondre aux observations du Bureau de Contrôle sur avis n°16
- \* Demande avis sur plan assainissement. Ok.

**TRAVAUX :**

- \* Démarrage terrassements le 22-10-12
- \* Décapage terre végétale : 100 % sur voiries, gymnase, parkings et collège.
- \* Fonds de forme : 100 % sur voirie.

**T.C.A.**

<b>RELANCE</b>





12/11/12	En attente de votre devis détaillé, RAPPEL.	<b>2</b>
	<b>AEP DU CHANTIER</b>	
05/11/12	En attente de relevé du compteur.	
	<b>RÉSERVATIONS REVETEMENTS DE SOLS GYMNASSE</b>	
29/10/12	Selon le CCTP les réservations à mettre en œuvre concernant ce bâtiment seront : Salle d'évolution : 12 mm (sol + ragréage). Circulation G-c01, vestiaires professeurs G-e05 : 15 mm (pose collée). Vestiaires filles G-e03, douche G-e03 à 06, vestiaires garçons G-e04, douche wc G-s07-s08, local entretien G-l03, sanitaires filles G-s01, wc sanitaires filles G-s01, sanitaires garçons G-s02, wc sanitaires garçons G-s02 : 50 mm (pose scellée). Concernant les autres locaux, les sols sont peints donc sans réservation.	
	<b>RESERVATIONS CONCERNANT LES MENUISERIES EXTERIEURES</b>	
29/10/12	Utiliser les côtes tableaux des plans AR concernant le RJD du collège.	
	<b>INSTALLATIONS DE CHANTIER</b>	
05/11/12	Maintenues dans la zone définie à votre plan mais à limiter en largeur afin de laisser 3m 00 entre la façade du bâtiment industriel et vos équipements. Les bungalows seront donc implantés le long du parking personnel avec rampes d'accès depuis celui-ci. L'entreprise EUROVIA/URANO assurera le nivellement de la zone concernée sur une largeur d'environ 5m 00.	
19/11/12	Vu ce jour en réunion, les bungalows de chantier seront installés pour la réunion du 3 décembre 2012.	

## 03 charpente / structures bois

## GOUDALLE CHARPENTE

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

## OPC

## ÉTUDES :

- \* Confirmer descente de charge à EIFFAGE. Fait
- \* Dossier technique à diffuser à EGIS. Fait
- \* Détail de scellement sur massif à régler avec EGIS. Fait par info et par plans papier.
- \* Confirmer empannage + plan de charpente gymnase à diffuser.
- \* Transmettre sans délai le plan de scellement des platines du gymnase. Fait
- \* Plan du collège fin de semaine 48.
- \* Plan du pôle pour le 13-12-12.
- \* Diffuser plans de charpente gymnase à SOPREMA.

## T.C.A.

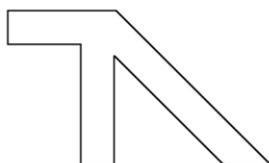
## RELANCE

1

## ARCHITECTE

## JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

	<b>FICHES PRODUITS</b>	<b>RELANCE</b>
11/10/12	Reçues par mail. A transmettre sur support papier.	<b>5</b>
05/11/12	Nous attendons la transmission de vos fiches produits par courrier. Nous en sommes au rappel n°5. URGENT	
12/11/12	Fiches reçues, dossier incomplet et documents transmis partiellement non valides. Il est urgent de fournir un dossier complet des produits mis en œuvre constitué de documents valides et récents.	
19/11/12	Les documents retransmis restent incomplets, terminer votre dossier.	
	<b>GYMNASSE-PLANS</b>	
12/11/12	Plan des platines de pieds de poteaux à fournir à EGIS. URGENT.	
12/11/12	Hauteur libre minimale sous tirant est de 7m 00, voir plan AR20.	
19/11/12	Remis ce jour en réunion le plan détail des platines, la coupe sur le gymnase et le détail en pied de mur.	
	<b>COLLEGE – POLE SCOLAIRE-RESTAURATION – LOGEMENTS</b>	
12/11/12	Fournir les principes de murs correspondants à votre variante technique afin de pouvoir recalé les plans de gros-œuvre.	
19/11/12	Le plan du collège sera remis en fin de semaine 48.	
19/11/12	RAPPEL : tous les plans ainsi que toutes les fiches produits doivent être remises avant le 13/12/12 (fin de la période de préparation de chantier).	





## 07 serrurerie

FRECHIN

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC

**ETUDES :**

- \* Attentes électriques portails, portillons à transmettre à IBA.
- \* Faire détail pour cornière devant les portes de serrurerie à faire.

T.C.A.

RELANCE

1

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

	<b>RÉSERVATIONS</b>		RELANCE
13/09/12	A fournir par bâtiment : GYMNASSE – RESTAURATION – ÉCOLE MATERNELLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – COLLÈGE – LOGEMENTS.		4
29/10/12	Remise ce jour concernant l'ensemble des bâtiments.		
	<b>PORTE DU TRANSFORMATEUR</b>		
29/10/12	Le cylindre devra être de marque THIERARD, variure Direction EST à la demande d'ERDF.		

## 08 menuiseries intérieures

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
			<i>Tenue du chantier :</i>

OPC

T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE

## 09 faux-plafonds

FACON PLATRE

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence : 300 €</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC

**ETUDES :**

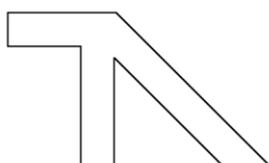
T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

	<b>RÉSERVATIONS</b>		RELANCE
13/09/12	A fournir par bâtiment : GYMNASSE – RESTAURATION – ÉCOLE MATERNELLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – COLLÈGE – LOGEMENTS.		
11/10/12	Préciser les hauteurs d'emprise des différents complexes de faux-plafonds (structure et dalles), afin de fournir ces renseignements aux corps d'état techniques pour permettre les déposes de dalles ultérieurement et éviter les impossibilités de mise en œuvre à la bonne altitude.		
22/10/12	Remis ce jour le dossier des charges et les plans de calepinage.		
12/11/12	<b>RAPPEL</b> , nous attendons les épaisseurs d'emprise de vos faux-plafonds, URGENT.		2
19/11/12	Présence à assurer au prochain rendez-vous de chantier <b>OBLIGATOIREMENT</b> .		



<b>10</b>	<b>cloisons / doublages</b>	<b>FACON PLATRE</b>
-----------	-----------------------------	---------------------

<b>PÉNALITÉS</b>	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

<b>OPC</b>	<b>ÉTUDES :</b>	<b>T.C.A.</b>
		<b>RELANCE</b>

**ARCHITECTE** **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

	<b>RÉSERVATIONS</b>	<b>RELANCE</b>
13/09/12	A fournir par bâtiment : GYMNASSE – RESTAURATION – ÉCOLE MATERNELLE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – COLLÈGE – LOGEMENTS	
11/10/12	Transmettre les plans AR 03-04-10-11-12-13-14-19-21-22 renseignés sur les épaisseurs de cloisons en toutes situations. Dossier pour le 22/10/2012.	
22/10/12	Remis ce jour le dossier des charges et les plans de calepinage.	

<b>11</b>	<b>chauffage / ventilation / plomberie / sanitaires</b>	
-----------	---	--

<b>PÉNALITÉS</b>	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

<b>OPC</b>		<b>T.C.A.</b>
		<b>RELANCE</b>

**ARCHITECTE** **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

		<b>RELANCE</b>

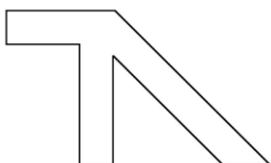
<b>12</b>	<b>production de chaleur</b>	<b>COFELY</b>
-----------	------------------------------	---------------

<b>PÉNALITÉS</b>	Absence :	Retard :	Utilisation portable en réunion :
	Document prép. :		Tenue du chantier :

<b>OPC</b>	<b>ÉTUDES :</b>	<b>T.C.A.</b>
	* Fiches de renseignement à transmettre pour le 04-10-12.	<b>RELANCE</b>
	* Transmettre délai de fabrication et pose du fournisseur.	<b>5</b>
	* Transmettre le plan de la chaufferie avec besoin gros œuvre.	<b>5</b>
	* Transmettre plan électrique avec attentes pour IBA. <b>RAPPEL</b>	<b>5</b>

**ARCHITECTE** **JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES**

	<b>FICHES PRODUITS</b>	<b>RELANCE</b>
27/09/12	A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES et EGIS pour le 11/10/2012.	<b>2</b>
29/10/12	Dossier remis ce jour.	
	<b>PROCESS</b>	
22/10/12	Plan de celui-ci à produire et à transmettre vers le BET EGIS GRAND EST et JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES.	
29/10/12	Dossier remis ce jour.	



## 13 électricité / courants forts – faibles

IBA

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC

**ÉTUDES :**

- \* Plans du pôle scolaire à réaliser pour le 26-11-12.
- \* Demande synthèse avec EGIS pour gymnase. En cours.

T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		<b>RELANCE</b>
11/10/12	<b>HAUTEURS DES ÉQUIPEMENTS DE RACCORDEMENTS et de COMMANDES</b> COLLÈGE – POLE SCOLAIRE – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – RESTAURATION – GYMNASÉ Interrupteurs axe à 1m 05. Prises murales axe à 0m 45, 1m 05 ou dans goulottes. Commandes d'alarme et de sécurité axe à 1m 25. MATERNELLE Interrupteurs axe à 1m 25 Prises murales axe à 0m 45 et 1m 05 ou dans goulottes. Commandes d'alarme et de sécurité axe à 1m 25	
19/11/12	La Maitrise d'Ouvrage précise que l'interphone de la porte principale du collège sera renvoyé dans le bureau secrétariat du collège.	
22/10/12	<b>PLANS</b> Remis ce jour le plan de réseaux extérieurs modifiés. Nous vérifions dans le programme s'il est demandé des contrôles d'accès sur les 3 portes du gymnase (2 extérieures et 1 intérieure).	
12/11/12	Remis ce jour plan de réservations Gymnase / Collège.	
05/11/12	<b>GOULOTTES ÉLECTRIQUES MURALES</b> Le niveau supérieur de celles-ci sera établi à 0m 95 du sol fini afin que le bas du tableau se situe à cette hauteur.	
05/11/12	<b>GYMNASÉ</b> Le contrôle d'accès des 3 portes prévus à votre plan est supprimé.	

## 14 peinture

LAGARDE &amp; MEREGNANI

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

OPC

**ÉTUDES :**

- \* Fiches de renseignement à transmettre pour le 04-10-12.

T.C.A.

RELANCE

1

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		<b>RELANCE</b>
27/09/12	<b>FICHES PRODUITS</b> A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES pour le 11/10/2012.	
11/10/12	Dossier à fournir au plus tard pour le 22/10/2012.	
22/10/12	Dossier attendu, au-delà du 29/10/12, mise en application des pénalités.	
29/10/12	Application des pénalités de retard dans la remise de documents à partir du 30/10/2012.	
12/11/12	Les pénalités sont actuellement de 300 € x 14j = 4 200,00 €.	
19/11/12	Pénalités : 14j + 7 j = 21j 21j x 300 € = 6 300,00 €	



**15 revêtements de sols souples**

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE

**16 revêtements de sols durs**

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC T.C.A.

RELANCE

ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE

**17 équipements de cuisine**

SEREC

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

OPC T.C.A.

**ÉTUDES :**

- \* Détails des caniveaux et siphons à faire.
- \* Faire récap. De la puissance élec.
- \* Fiche technique à transmettre.

RELANCE
1
Fait

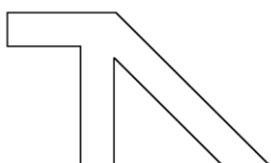
ARCHITECTE

JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

RELANCE
1

**FICHES PRODUITS**

- 27/09/12 A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES et MCI THERMIQUES pour le 11/10/2012.
- 11/10/12 Attendues au plus tard pour le 22/10/2012.
- 22/10/12 Au-delà du 29/10/12 mise en application des pénalités.
- 29/10/12 Application des pénalités de retard dans la remise de documents à partir du 30/10/2012.
- 05/11/12 La pénalité est de 300 €/jour (retard de remise de documents en période de préparation).
- 12/11/12 La pénalité s'élève au 12/11/2012 à 4 200,00 €.
- 19/11/12 Pénalités : 14j + 7 j = 21j  
21j x 300 € = 6 300,00 €



**18 Ascenseurs**

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

**OPC****ÉTUDES :**

\* Remettre à jour plan ascenseur suite observations EGIS.

**T.C.A.****RELANCE****ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES****RELANCE****19 espaces verts****DEHAYE**

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

**OPC****T.C.A.****RELANCE****ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES****RELANCE****FICHES PRODUITS**

27/09/12 A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES pour le 11/10/2012.

15/10/12 En attente de réception.

05/11/12 La période de préparation sera terminée le 12/12/2012, transmettre votre dossier dernier délai pour le 19/11/2012.

**ÉCHANTILLONS**

15/10/12 Ceux-ci seront à présenter lorsque l'installation de chantier sera en place sur le site.

05/10/12 A produire pour le 03/12/2012.

**20 clôtures DEHAYE**

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>		<i>Tenue du chantier :</i>

**OPC****ÉTUDES :****T.C.A.****RELANCE****ARCHITECTE****JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES****RELANCE****FICHES PRODUITS**

13/09/12 A transmettre en 1 exemplaire à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES pour le 11/10/2012.

11/10/12 Dossier à fournir au plus tard pour le 22/10/2012.

05/11/12 La période de préparation sera terminée le 12/12/2012, transmettre votre dossier dernier délai pour le 19/11/2012.

**ÉCHANTILLONS**

15/10/12 Ceux-ci seront à présenter lorsque l'installation de chantier sera en place sur le site.

29/10/12 A produire pour le 03/12/2012.



## 21 équipements sportifs

## NOUANSPORT

<b>PÉNALITÉS</b>	<i>Absence :</i>	<i>Retard :</i>	<i>Utilisation portable en réunion :</i>
	<i>Document prép. :</i>	<i>Tenue du chantier :</i>	

<b>OPC</b>	<b>ÉTUDES :</b>	<b>T.C.A.</b>
		<b>RELANCE</b>

## ARCHITECTE

## JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

		<b>RELANCE</b>
		<b>1</b>
13/09/12	<b>CHARGES</b> A fournir par bâtiment : GYMNASSE.	
11/10/12	Fournir le plan des panneaux de basket rétractables avec les méthodes de fixations et les efforts et charges définis pour le 19/10/2012 au BET EGIS et à JEAN PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES.	
	<b>AUTRES RÉSERVATIONS</b>	
15/10/12	Transmettre les réservations nécessaires concernant les jeux suivants demandés par le MO. 1 tennis 3 basket transversaux 1 volley-ball 2 volley-ball transversaux 1 handball 3 badminton transversaux	
22/10/12	Pas de réservations à fournir concernant les terrains de badminton.	
	<b>PLAN D'IMPLANTATION</b>	
19/11/12	Le plan d'implantation du matériel sportif modifié et à nous fournir sous deux semaines.	

Fait à Reims, le 19 novembre 2012  
 JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES  
 Jean-Louis LECLERCQ

